

**PIÈCES À FOURNIR POUR UNE DEMANDE DE CARTE NATIONALE D'IDENTITÉ
(MAJEURS - VALIDITE 15 ANS)**

TOUT DOSSIER INCOMPLET SERA REFUSÉ

- **Formulaire rempli au stylo noir + PORTER LES ORIGINAUX + LES PHOTOCOPIES**
- **La demande doit obligatoirement être déposée et le titre retiré par l'intéressé(e) en personne :**
- **Prise d'empreinte et signature**

1 ^{ère} demande ou carte cartonnée	Renouvellement	Perte ou vol	Changement d'adresse	Changement d'Etat Civil
<ul style="list-style-type: none"> ✧ Original extrait d'acte de naissance avec filiation (de moins de 3 mois) ✧ 1 photo d'identité (de moins de 6 mois aux normes en vigueur) <u>Ne pas découper les photos</u> ✧ Justificatif de domicile de moins de 12 mois (original + photocopie) ✧ 1 pièce officielle avec photo (original + photocopie) ✧ Carte d'Identité cartonnée (original + photocopie recto/verso) 	<ul style="list-style-type: none"> ✧ Ancienne carte d'identité sécurisée (original + photocopie recto/verso) ✧ 1 photo d'identité (de moins de 6 mois aux normes en vigueur) <u>Ne pas découper les photos</u> ✧ Justificatif de domicile de moins de 12 mois (original + photocopie) 	<ul style="list-style-type: none"> ✧ Original extrait d'acte de naissance avec filiation (de moins de 3 mois) ✧ 1 photo d'identité (de moins de 6 mois aux normes en vigueur) <u>Ne pas découper les photos</u> ✧ Justificatif de domicile de moins de 12 mois (original + photocopie) ✧ Déclaration de perte (délivrée en Mairie) ou de vol (délivrée en gendarmerie (original + photocopie) ✧ 1 pièce officielle avec photo (original + photocopie) ✧ <u>Timbre fiscal de 25 €</u> 	<ul style="list-style-type: none"> ✧ Ancienne carte d'identité sécurisée (original + photocopie recto/verso) ✧ 1 photo d'identité (de moins de 6 mois aux normes en vigueur) <u>Ne pas découper les photos</u> ✧ Justificatif de domicile de moins de 12 mois (original + photocopie) ✧ Livret de famille ou acte de mariage ou acte de décès ou jugement de divorce (original et photocopie) 	

Pour tous les cas, adulte ou mineur, un original d'extrait d'acte de naissance avec filiation de moins de 3 mois sera demandé si :

- CNI sécurisée périmée depuis plus de 5ans,
- CNI cartonnée périmée depuis plus de 2 ans,
- Passeport électronique ou biométrique périmé depuis plus de 5 ans,
- Passeport à lecture optique périmé depuis plus de 2 ans.

Liste des justificatifs de domicile acceptés :

- ✧ Facture au choix : EDF, GDF, Eau, Téléphone fixe ou portable, Eau.
- ✧ Titre de propriété ou bail (en cours de validité)
 - ✧ Avis d'imposition ou de non-imposition

Si vous êtes hébergé, veuillez fournir :

- ✧ Facture de l'hébergeant au choix : EDF, GDF, Téléphone fixe ou portable, Eau. (original + photocopie) + attestation sur l'honneur d'hébergement
- + pièce d'identité de l'hébergeant au choix : CNI, passeport, permis de conduire, titre de séjour (original + photocopie)

NB : Pour des raisons de sécurité, toute carte non retirée dans un délais de 3 MOIS sera détruite

Pour plus de renseignements : contactez-nous : SERVICE CITOYENNETÉ : 04.67.10.42.42